

NOTRE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE ET D'ÉTHIQUE



IMERYS

2

Comprendre et utiliser ce Code de conduite professionnelle et d'éthique

4

Nos engagements

6

La santé et la sécurité sont une priorité absolue sur le lieu de travail

7

L'intégrité et les normes les plus élevées de conduite professionnelle individuelle

10

Diriger et encadrer dans l'intégrité et la transparence

12

Le respect des personnes

14

Le respect de la planète

15

Le respect des autres

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chers collègues et partenaires,

Notre Code de conduite professionnelle et d'éthique énonce les principes généraux de conduite que chaque personne chez Imerys doit respecter au quotidien, peu importe son rôle dans l'entreprise.

Notre Code va bien au-delà du simple comportement à respecter pour respecter la lettre et l'esprit des lois et réglementations en vigueur dans les pays qui nous accueillent. Il responsabilise tous les salariés afin que ceux-ci prennent des mesures positives. Il dresse une feuille de route basée sur les codes de conduite professionnelle internationaux les plus exigeants. Cet engagement représente une partie importante des efforts que nous entreprenons en faveur de la protection de la santé et de la sécurité de nos salariés, le développement de talents, la diversité ainsi que l'inclusion et le respect des droits de l'Homme au sein de notre Groupe et au-delà.

Ce Code est l'expression de notre devoir collectif à prendre soin de notre planète non seulement dans la manière dont nous respectons les lois environnementales mais aussi en agissant pour préserver et améliorer un comportement responsable envers l'environnement dans le monde entier. Il pose les fondations sur lesquelles nous construisons l'avenir avec nos parties prenantes et nos partenaires de la chaîne de valeur, grâce à un comportement éthique et à des pratiques opérationnelles équitables. Il met en lumière l'importance que nous accordons à notre relation avec les communautés et affirme que la promotion de produits et technologies durables est centrale dans notre activité.

En menant nos activités sur des fondations aussi solides, nous gagnons la confiance de nos clients et des autres acteurs avec qui nous travaillons et mettons en avant notre fiabilité et notre durabilité en tant que partenaires commerciaux et entreprise citoyenne.

Ce Code énonce que chacun de nous doit faire preuve d'un leadership proactif, en effet l'éthique doit être effectivement présente au quotidien et non simplement au second plan. Un tel leadership est essentiel pour faire de ce Code un document vivant et respecté. Chacun de nous a un rôle à jouer chaque jour pour en incarner le contenu.

Ce n'est qu'à travers une exemplarité en matière d'éthique professionnelle que nous serons considérés comme leader à tous les égards dans notre secteur et au-delà. Nous ne pouvons y parvenir qu'en partageant les même ambition, culture, valeurs, comportement et engagement et en reconnaissant qu'éthique, sécurité, durabilité, innovation et rentabilité sont indissociables.

Je vous remercie de lire attentivement ce Code et de l'intégrer à vos méthodes de travail. Ensemble, nous devons faire de ce Code un véritable catalyseur de notre réussite durable partagée.

Sincères salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alessandro Dazza'. The signature is fluid and stylized, with a large initial 'A'.

ALESSANDRO DAZZA

Le 17 février 2020



COMPRENDRE ET UTILISER CE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE ET D'ÉTHIQUE

Ce Code réunit les principes fondamentaux qui illustrent notre engagement commun en matière d'intégrité dans notre comportement professionnel au quotidien. Il fixe les normes de conduite qui doivent motiver chacun de nous en tant que salariés du Groupe, ainsi que nos partenaires et fournisseurs.

Il nous donne des directives claires qui nous permettent de nous assurer que nous respectons toutes les lois et réglementations applicables, aux niveaux national et international. Pour Imerys, entreprise multinationale, il est essentiel que ces principes ainsi que les meilleures pratiques de conduite professionnelle et d'éthique soient soutenus par des outils concrets et efficaces tels que ce Code, et qu'ils soient gérés par une organisation dédiée.

Points concernés

Ce Code est un document basé sur le respect des lois, de l'éthique et de nos parties prenantes, aussi bien internes qu'externes.

- Veiller sur la santé et la sécurité de tous les salariés ainsi que de toutes les personnes avec lesquelles nous collaborons.
- Respecter toutes les lois et réglementations applicables.
- S'assurer que nos pratiques reflètent les normes les plus élevées d'intégrité, de responsabilité et de respect envers nos partenaires.
- Respecter les droits de l'Homme.
- Encourager les salariés à développer pleinement leurs talents, expertise et savoir-faire.
- Favoriser la diversité et l'inclusion.
- Soutenir le développement des pays dans lesquels nous exerçons nos activités.
- Adopter les normes internationales les plus élevées de protection environnementale et prendre des mesures en faveur du développement durable.

Personnes concernées

Il est demandé à tous les salariés d'Imerys, notamment ceux de ses filiales, tous ceux qui occupent des postes à responsabilité chez Imerys, ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux, de respecter ce Code et les principes de conduite éthique sur lesquels il est basé.

Chez Imerys, les managers en particulier ont la responsabilité de s'assurer de son application au quotidien ceci notamment dans les processus de décisions et l'élaboration des business plans.

En plus des salariés d'Imerys, ce Code concerne les co-entreprises contrôlées par Imerys, les fournisseurs, agents et autres partenaires commerciaux de long terme, comparables d'Imerys.

Ce Code est le produit d'un vaste processus de consultation et fait l'objet de révisions régulières.

Un document vivant

Ce Code est le produit d'une vaste consultation interne et a été révisé par le **Comité de conformité et d'éthique du groupe**. Il a été approuvé par le Président et le Directeur général du groupe. Ce Code est régulièrement révisé et peut être modifié de temps en temps pour assurer une amélioration continue.

Notre objectif est de nous assurer que ce Code est le reflet des directives les plus utiles et actualisées en matière de conduite éthique pour la société dans son ensemble, ainsi que pour chacun de nous dans notre travail au quotidien, où que nous nous trouvions.

Il nous est demandé à tous de bien le connaître et de respecter ses exigences. Des programmes de sensibilisation et de formation visant à assurer la compréhension et le respect de ce Code sont proposés à tous. Si vous avez des doutes concernant une partie quelconque du contenu de ce Code, veuillez interroger votre manager ou vos représentants locaux des services des Ressources humaines, du Juridique ou de l'Audit interne.

Une formation est proposée pour aider les managers et les salariés à comprendre et mettre en pratique le Code ainsi que les normes de conduite professionnelle sur lesquelles il est basé.

Un manuel pour mettre en pratique nos engagements

Ce document ne doit pas être lu une fois puis oublié. C'est un document vivant qui nous responsabilise concernant la mise en pratique de normes élevées de conduite professionnelle et d'éthique. Ce n'est qu'à travers notre respect individuel de ses principes et de ses directives au quotidien que nous pourrions assurer l'exemplarité éthique de notre société dans son ensemble.

Il peut vous aider à prendre la décision appropriée, ce qui demande parfois du courage dans des situations complexes et sensibles. Tous les éléments sont réunis ici pour vous orienter dans le respect des lois, réglementations et principes éthiques que nous défendons dans le monde entier.

Nous demandons également à nos partenaires commerciaux d'en respecter les principes. Cela nous permet d'adopter les mêmes normes d'intégrité et de transparence, ainsi que de respecter toutes les lois et réglementations pertinentes.



NOS ENGAGEMENTS

L'application des principes de ce Code témoigne de notre respect de l'environnement dans lequel nous sommes implantés. Nous nous engageons à jouer notre rôle dans la société et à respecter nos obligations envers les pays ainsi que les communautés au sein desquels nous exerçons nos activités. Ainsi, nous contribuons directement au développement durable.

Respecter l'environnement dans lequel nous sommes implantés et les relations que nous entretenons avec les autres

Nous dépendons des relations que nous entretenons, nous respectons les pays et communautés dans lesquels nous sommes implantés, et nous souhaitons que notre présence leur soit profitable. Ce n'est qu'en faisant preuve de respect envers la loi et en adoptant un comportement éthique que nous pouvons nous attendre à être considérés comme des partenaires de confiance et des acteurs positifs dans les communautés du monde entier.

Nous nous soucions des conséquences de nos décisions, petites ou grandes, sur ceux qui nous entourent. Notamment de leur impact sur les droits de l'Homme, la santé, la sécurité et l'environnement.

C'est une question de respect de soi, de respect de notre planète et de respect des autres.

Utilisez ce Code et intégrez l'éthique à votre travail au quotidien.

Les principaux accords internationaux sont à l'origine de nos normes sociales et environnementales

Nous sommes convaincus que l'adoption d'un comportement environnemental et social répondant à des normes élevées, dans l'ensemble de nos activités, est essentielle pour atteindre les objectifs aussi bien humains, opérationnels que financiers du Groupe.

Nous avons donc basé notre Code sur les meilleures pratiques reconnues à l'international.

Ces dernières comprennent, entre autres, les directives et les principes des principaux accords internationaux suivants :

- [Le pacte mondial des Nations Unies \(UN GC\)](#)
- [Les objectifs de développement durable des Nations Unies \(UN SDG\)](#)
- [Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme](#)
- [Les principes directeurs de l'OCDE \(Organisation de coopération et de développement économique\) à l'intention des entreprises multinationales](#)
- [Le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour un engagement constructif des parties prenantes dans le secteur extractif](#)
- [Les conventions fondamentales de l'OIT \(Organisation internationale du travail\)](#)
- [The French Business Climate Pledge - Les entreprises françaises s'engagent pour le climat](#)
- [Act4nature - Les entreprises pour la biodiversité](#)

Ces normes et accords internationaux comprennent les principes de responsabilité sociale des entreprises en tant que moyens de contribuer au développement durable.

Afin de prouver le leadership d'Imerys en tant qu'entreprise responsable dans le monde entier, nous souhaitons satisfaire pleinement et contribuer au Pacte mondial et aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ce Code est le reflet de nos engagements à cette fin avec trois actions clés :

- **responsabiliser nos salariés** grâce au développement proactif des talents et des carrières, et veiller sur notre sécurité, notre santé et le respect des droits de l'Homme ;
- **prendre soin de notre planète** grâce à des actions de lutte contre le changement climatique, et apporter une contribution positive à un environnement durable ; et
- **construire pour l'avenir avec toutes nos parties prenantes** grâce à une conduite professionnelle irréprochable, un engagement constructif envers eux, et une gestion de produit innovante et durable.

Les meilleures pratiques et normes soutenant ce Code servent à la fois les intérêts de toutes les parties prenantes et nos engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Ce Code est conçu pour prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, notamment :

- **pour nos salariés** : garantir des pratiques sûres pour un environnement de travail sain, équitable, inclusif et respectueux, qui se conforme aux droits de l'Homme et au droit du travail ; favoriser le développement professionnel ; atteindre l'excellence environnementale afin d'assurer notre acceptabilité et la pérennité de nos activités ; ;
- **pour nos communautés** : entretenir de bonnes relations avec nos voisins, basées sur une communication transparente et la création de valeur dans le contexte socioéconomique local ; ;
- **pour nos clients et parties prenantes** : favoriser des relations de qualité avec les clients ; développer des produits et technologies de pointe sains pour l'environnement et assurer l'utilisation efficace des réserves minérales ; adopter un flux d'informations claires et régulières pour les actionnaires ; et
- **pour nos partenaires économiques** : s'assurer que les agents, représentants, consultants, fournisseurs, partenaires commerciaux ou autres tiers collaborant avec nous agissent conformément à ce Code et appliquent des normes et engagements similaires en matière d'intégrité, d'équité et de comportement éthique pour leurs propres opérations et chaînes d'approvisionnement respectives.

Les coordonnées et attentes spécifiques de tous nos fournisseurs sont indiquées dans les **Normes environnementales, sociales et de gouvernance à destination des fournisseurs d'Imerys**, qui sont disponibles sur le site Internet d'Imerys : www.imerys.com.

Respect des lois et réglementations

Le respect des lois est à l'origine de notre comportement éthique. Ce n'est qu'à travers le respect sans faille de chaque personne physique et morale que la société Imerys elle-même assurera sa conformité.

Les directives apportées par ce Code sont particulièrement importantes car nos opérations à travers le monde sont soumises à des lois et réglementations de nombreux pays ainsi que de celles d'organisations supranationales, notamment de l'Union européenne.

Imerys étant une société française cotée en bourse, nous respectons toutes les lois françaises applicables, ainsi que toutes les lois nationales applicables des pays au sein desquels nous exerçons directement ou indirectement nos activités. De plus, les lois et les coutumes diffèrent grandement d'un pays à l'autre dans le monde et peuvent entrer en conflit les unes avec les autres. Même si nous exerçons des activités dans un pays dont les lois et usages ne sont pas aussi stricts que ceux fixés dans ce Code et dans nos politiques internes, nous attendons de tous ceux qu'ils concernent qu'ils agissent conformément à nos normes les plus élevées.

Les lois de certains pays peuvent imposer des obligations et des interdictions allant au-delà de celles que contient ce Code. Dans un tel cas, nous respectons pleinement ces obligations. Toutes les exceptions locales à ce Code doivent être présentées au Directeur Juridique du Groupe qui doit les approuver avant leur mise en oeuvre.

En établissant les normes les plus élevées, nous savons que nous respecterons les normes et les réglementations les plus exigeantes dans le monde.

L'excellence d'Imerys en matière de responsabilité sociale des entreprises nécessite une conduite professionnelle et éthique exemplaire.





LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SONT UNE PRIORITÉ ABSOLUE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La santé et la sécurité de nos salariés constituant un objectif essentiel poursuivi par l'ensemble du Groupe, il est à notre sens primordial de les responsabiliser afin de garantir leur protection. Afin d'atteindre cet objectif commun d'évoluer au sein d'un lieu de travail sain et stimulant, ce Code vient renforcer notre responsabilisation individuelle, notre leadership proactif ainsi que le développement permanent de notre formation.

Le respect des uns et des autres signifie le respect de la santé et de la sécurité de chacun de nous. Le comportement de chacun contribue à un lieu de travail sans accident, c'est la raison pour laquelle nous exigeons le plein respect de nos protocoles de sécurité, ainsi que de toutes les lois et réglementations applicables en matière d'hygiène et sécurité dans l'ensemble des implantations du Groupe. Nous nous sommes engagés à améliorer de façon permanente nos systèmes de santé et sécurité, et à travailler ensemble en partenariat avec les salariés, les sous-traitants, les visiteurs et les communautés où nous exerçons nos activités. De même, nous nous sommes engagés à nous assurer que tous les risques industriels sont soigneusement évalués, et à mettre en place de solides programmes de formation..

L'exemplarité, la formation et la participation sont essentiels

Il est important pour nous de construire une culture proactive de la sécurité. Il s'agit d'une responsabilité à la fois individuelle et commune qui nécessite exemplarité et formation adéquate, ainsi que la participation de tous sur le lieu de travail. Il nous est demandé à tous de respecter les règles et procédures, de signaler de façon

proactive les situations à risque afin de nous assurer que des mesures correctives sont mises en place. Les salariés occupant des postes de managers ont en particulier la responsabilité de donner l'exemple et de s'assurer que les principes de santé et sécurité ne sont jamais compromis.

Le bien-être des salariés est le fondement du bien-être de notre entreprise

Nous nous efforçons de protéger la santé physique et le bien-être sur le lieu de travail, non seulement parce qu'il s'agit de la bonne chose à faire par respect pour tous les salariés, mais aussi parce que nous reconnaissons que la bonne santé du personnel contribue également au succès de l'entreprise. Nous nous sommes engagés à réduire d'année en année le nombre de cas de maladies professionnelles, grâce à une meilleure identification, une évaluation et un contrôle accrus des expositions sur le lieu de travail.

Imerys exige que nous nous engageons tous à respecter les normes les plus élevées de santé et sécurité dans le monde entier.



L'INTÉGRITÉ ET LES NORMES LES PLUS ÉLEVÉES DE CONDUITE PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE

Agir de façon éthique, ce n'est pas simplement respecter les lois et réglementations qui régissent notre activité. C'est également respecter les standards les plus élevés de qualité et d'intégrité personnelle, notamment le traitement équitable des tiers. Ce comportement nous aide à prendre des décisions professionnelles éclairées et objectives et à éviter la violation involontaire des réglementations et des politiques internes d'Imerys.

La responsabilité et le leadership du salarié comme fondement de notre système éthique

Chez Imerys, il est clair que chacun d'entre nous respecte les lois des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Et notre conduite professionnelle individuelle doit être le reflet du respect que nous avons les uns pour les autres, ainsi que pour l'ensemble de nos autres parties prenantes, notamment nos clients, fournisseurs, agents, actionnaires et les communautés dans lesquelles nous sommes implantés. Le respect dont nous faisons preuve envers nos parties prenantes ne fera qu'entretenir et accroître la confiance qu'ils ont en nous. Au-delà de cela, nous pouvons tous être des leaders en matière d'éthique ; nous devons tous connaître, développer et faire preuve d'exemplarité en la matière dans nos activités quotidiennes. Nous devons donner l'exemple, avec un sens clair d'éthique, de tolérance, d'ouverture et de franchise. Il n'y a simplement pas de place pour une conduite inappropriée ou toute forme de discrimination.

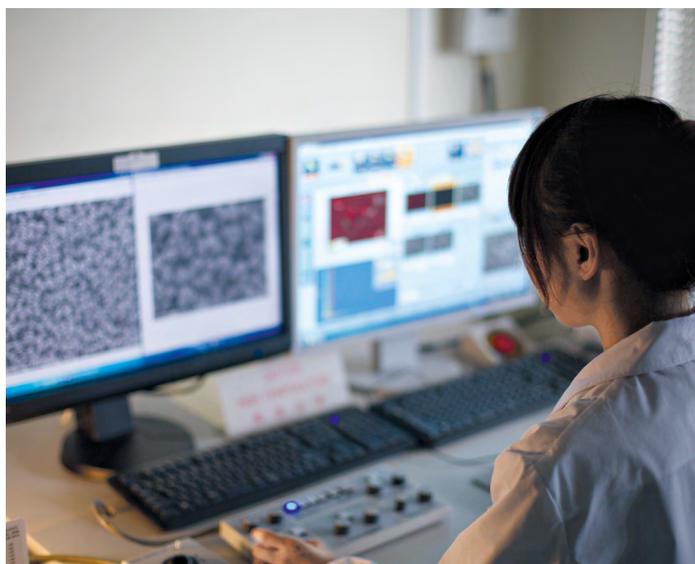
Éviter les conflits d'intérêts

Nous devons tous veiller à éviter ne serait-ce que l'apparence d'un conflit d'intérêt. Ce dernier comprend notamment l'exercice d'un autre emploi. Si vous avez le moindre doute, vous devez en discuter avec vos managers.

Nous devons également être conscients des situations dans lesquelles nos intérêts personnels pourraient être affectés, positivement ou négativement, par les intérêts d'Imerys et de ses parties prenantes.

Cette exigence ne concerne pas que les salariés. Toutes les personnes liées d'une quelconque manière à Imerys, notamment les administrateurs ainsi que les personnes impliquées dans des partenariats et co-entreprises avec le Groupe, doivent se montrer vigilantes et transparentes lorsqu'elles divulguent toute information pouvant générer un conflit d'intérêts.

Chaque salarié a un rôle à jouer au quotidien.



Transactions boursières d'Imerys

Nous avons également tous, salariés et toutes autres personnes liées à Imerys, la responsabilité juridique et éthique d'éviter de tirer profit d'une information importante ou d'initié⁽¹⁾ qui n'est pas rendue publique⁽²⁾.

Aucun de nous, ni aucun des membres de notre famille, ne doit acheter ou vendre des actions d'Imerys ou des options cotées en bourse sur le capital d'Imerys si nous avons connaissance d'informations privilégiées.

Il est également illégal de transmettre des informations importantes ou d'initié à une tierce personne, que celle-ci achète ou vende des actions ou non et ce, même si elle ne tire pas profit des informations d'initié concernant les activités commerciales d'Imerys.

Utilisation des équipements d'Imerys

Nous sommes tous responsables de l'utilisation appropriée des équipements et ressources du Groupe, et de leur protection grâce au respect des politiques du Groupe.

Les équipements d'Imerys sont évidemment destinés à un usage professionnel uniquement. Il s'agit notamment d'informations, de technologie et de ressources de communication comme les téléphones, les e-mails, la messagerie et l'accès Internet. L'utilisation personnelle raisonnable des informations, de la technologie et des équipements de communication peut être autorisée, conformément aux politiques spécifiques de chaque organisation du Groupe et dans le respect de la protection des données personnelles. Imerys reconnaît avoir la

responsabilité de vérifier les informations contenues dans ses appareils de communication et il nous est demandé à tous de coopérer lorsque nécessaire pour faciliter l'accès à ces informations sur les équipements du Groupe que nous utilisons. Imerys prendra toutes les mesures raisonnables pour éviter de revoir les communications personnelles, non professionnelles, lors de ses démarches de protection de ces outils de communication.

En tant que Groupe, nous utilisons toute une gamme d'outils et de méthodes de sécurité commerciale standard afin de protéger nos salariés, notre activité et nos équipements. Ces outils comprennent notamment le filtrage web, les antivirus, les services de messagerie et de collaboration qui utilisent des identifiants, l'audit et les capacités de production de rapports. Ils peuvent être utilisés pour identifier des menaces, bloquer un trafic réseau suspect, résoudre des problèmes, ou gérer la bande passante réseau.

Tous ceux qui utilisent les équipements d'Imerys ont le devoir de les protéger de toute détérioration, modification, escroquerie, perte ou vol, et ne doivent pas contourner les solutions de sécurité sur tout équipement mis à disposition par le Groupe.

Informations confidentielles et propriété intellectuelle

Les informations confidentielles constituent un actif de grande valeur. Il s'agit d'un actif appartenant au Groupe qui comprend la propriété intellectuelle comme les brevets, les marques déposées, les secrets de fabrication et le savoir-faire. Il comprend également les informations internes financières, techniques ou sensibles sur le plan commercial, ainsi que les informations liées aux données à caractère personnel et aux ressources humaines.

Les informations confidentielles comprennent également les informations concernant l'utilisation des outils ou systèmes, ainsi que les informations qui nous ont été confiées par des tiers sous le sceau de la confidentialité.

Nous sommes tous responsables de la protection des informations confidentielles. Nous devons nous assurer qu'elles sont utilisées de façon appropriée et transmises uniquement à d'autres personnes autorisées, afin d'éviter toute divulgation accidentelle, non autorisée ou non protégée. Nous devons veiller à éviter toute divulgation non autorisée à des tiers, tels que des clients et d'autres partenaires commerciaux, ainsi qu'au cours de nos conversations et activités en dehors de notre lieu de travail.

(1) Informations importantes ou d'initié fait référence à toute information qui pourrait raisonnablement affecter le prix des actions de la société. Parmi les exemples d'informations importantes ou d'initié, on peut citer les connaissances concernant les plans marketing non communiqués, le lancement de nouveaux produits, les données financières, les modifications concernant les bénéfices et dividendes, les passifs importants ou litiges, les fusions ou acquisitions, les changements de cadres dirigeants ou de stratégies commerciales.

(2) Les informations ne sont considérées comme ayant été rendues publiques que si elles ont effectivement été divulguées par des voies qui garantissent qu'elles sont largement mises à la disposition du public d'investisseurs.

Engagement politique

Nous ne vous dissuadons pas de participer au processus politique à titre personnel. Cependant, personne ne doit se présenter comme représentant de la société dans le cadre d'une telle activité personnelle..

Utilisation personnelle des réseaux sociaux et des sites Internet

Toute participation personnelle en ligne, notamment sur les réseaux sociaux personnels, devra également éviter de présenter, de quelque façon que ce soit, un quelconque employé comme un représentant d'Imerys.

—
Nous devons tous être attentifs à toute violation de ce Code.
 —

L'importance des mesures prises en cas de conduite inappropriée

L'importance cruciale du signalement d'une conduite préoccupante

Un code de conduite solide et efficace, qui est respecté par tous, nécessite des mesures qui démontrent que nos normes sont appliquées. Bien que cela demande du courage de faire part de préoccupations concernant une mauvaise conduite, il est essentiel de signaler les violations de ce Code afin de protéger le Groupe et les intérêts de l'ensemble de ses parties prenantes. Les questions soulevées feront l'objet d'une enquête et seront soigneusement traitées, en respectant les droits de toutes les personnes impliquées.

Faire remonter le signalement si nécessaire

Si vous recevez des informations ou si vous êtes convaincu en toute bonne foi qu'une violation de ce Code est en train de se produire ou s'est produite, vous devez en informer immédiatement votre manager ou un représentant des départements des Ressources humaines, du Juridique ou de l'Audit interne. Vous pouvez aussi leur demander conseil si vous n'êtes pas certain de la façon d'agir dans une situation couverte par ce Code.

Si aucune réponse satisfaisante n'est apportée à un signalement effectué en toute bonne foi de la violation présumée de l'une des dispositions de ce Code, n'hésitez pas à faire remonter le problème à une autre personne, notamment d'un niveau hiérarchique supérieur. Il est également possible de signaler des soupçons de violations sur une [whistle-blowing hotline](#) qui est confidentielle et sécurisée.

Pas de sanctions pour les signalements en toute bonne foi

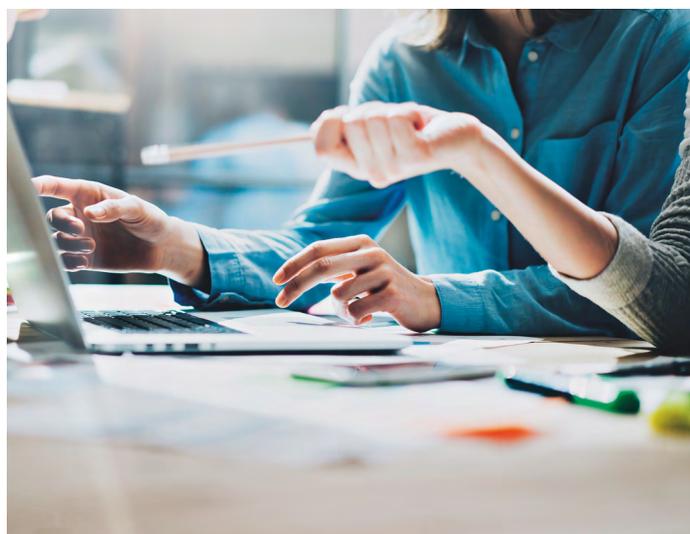
Personne ne sera sanctionné pour avoir signalé en toute bonne foi une violation potentielle de ce Code même si, après enquête, aucune violation n'est avérée.

Enquêter et prendre des mesures en cas de conduite inappropriée

Les violations signalées qui sont suffisamment graves pour constituer une violation légitime de ce Code feront l'objet d'une enquête d'Imerys afin d'en identifier la cause et de mettre en oeuvre les mesures correctives appropriées. Si, après enquête, comprenant la possibilité d'être entendu, une violation de ce Code est établie, une mesure disciplinaire pourra être prise, y compris la résiliation du contrat de travail, conformément aux lois locales.

Le recouvrement total de tous les fonds ou biens sera exigé dans le cas de telles violations et, le cas échéant, le Groupe pourra également entreprendre une action en justice, y compris une procédure pénale.

—
La façon dont nous agissons est une illustration quotidienne de l'application de nos principes éthiques en tant qu'individus et en tant que Groupe.
 —





DIRIGER ET ENCADRER DANS L'INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE

Construire l'avenir commence par une bonne gouvernance. La gouvernance d'entreprise et la responsabilité d'Imerys sont le reflet de normes élevées d'intégrité et de transparence.

Gouvernance d'entreprise

Notre structure de gouvernance respecte les meilleures pratiques des principaux codes internationaux de gouvernance d'entreprise.

La composition du Conseil d'administration d'Imerys comprend des représentants des principaux actionnaires et de membres indépendants. Ceci apporte un équilibre à l'esprit novateur, entre connaissance du secteur et expérience. Tous les administrateurs divulguent pleinement leur participation dans Imerys.

Nous nous sommes engagés à transmettre toutes les informations dont les administrateurs ont besoin pour s'acquitter pleinement et efficacement de leurs obligations et responsabilités. Les administrateurs ont établi des Comités spécialisés du Conseil d'administration, qui sont essentiels à la bonne gouvernance d'entreprise. Ils comprennent le Comité stratégique, le Comité de nomination et le Comité de rémunération ainsi que le Comité d'audit.

Transparence dans la production de rapports

Nous nous sommes engagés à faire preuve de transparence envers nos actionnaires et toutes nos parties prenantes directes ainsi qu'envers les marchés financiers et le public en général. Nous transmettons

toutes les informations que la loi de notre lieu d'implantation exige. L'exactitude de toutes les informations que nous transmettons est vérifiée en interne et, le cas échéant, par des tiers indépendants.

Nous transmettons des informations claires, à jour et importantes, à travers notre rapport annuel, nos propres sites Internet et les médias compatibles avec une bonne gouvernance et la protection de la confidentialité stratégique et commerciale. Ces informations comprennent des informations détaillées sur les objectifs, les opérations, la gouvernance, les risques, les contrôles et la performance. Notre site Internet, www.imerys.com, est régulièrement mis à jour pour fournir des informations à toutes nos parties prenantes et au public en général. Ces dernières comprennent toutes les actualités importantes de l'entreprise, notamment les résultats financiers et annonces d'acquisitions ou de désinvestissements.

Contrôles internes de la fidélité des états financiers

Nos états financiers et rapports d'entreprise donnent une vision fidèle et juste de nos activités. Nous abordons les questions financières et non financières avec la même rigueur.

Nos systèmes de contrôle interne sont conçus pour respecter les lois et réglementations et, ainsi, nos informations financières donnent une vision fidèle de nos résultats.

Contrôles internes de l'utilisation responsable des actifs

Nos systèmes de contrôle interne visent à s'assurer que les actifs de la société sont utilisés conformément aux directives et politiques de gestion. Ce contrôle est conforme à l'évaluation responsable et à l'atténuation des risques afin d'apporter une garantie raisonnable contre une éventuelle anomalie matérielle affectant l'actif en question ou sa perte.

Nous préparons les états financiers en faisant preuve d'un jugement prudent, conformément aux principes comptables appropriés et acceptés ainsi qu'aux normes professionnelles et éthiques les plus élevées.

Tenue de livres comptables

Une bonne gestion se construit sur une analyse et des contrôles objectifs, ce qui nécessite un flux d'informations fiables dans l'ensemble de la société, en prenant soin de respecter les informations confidentielles.

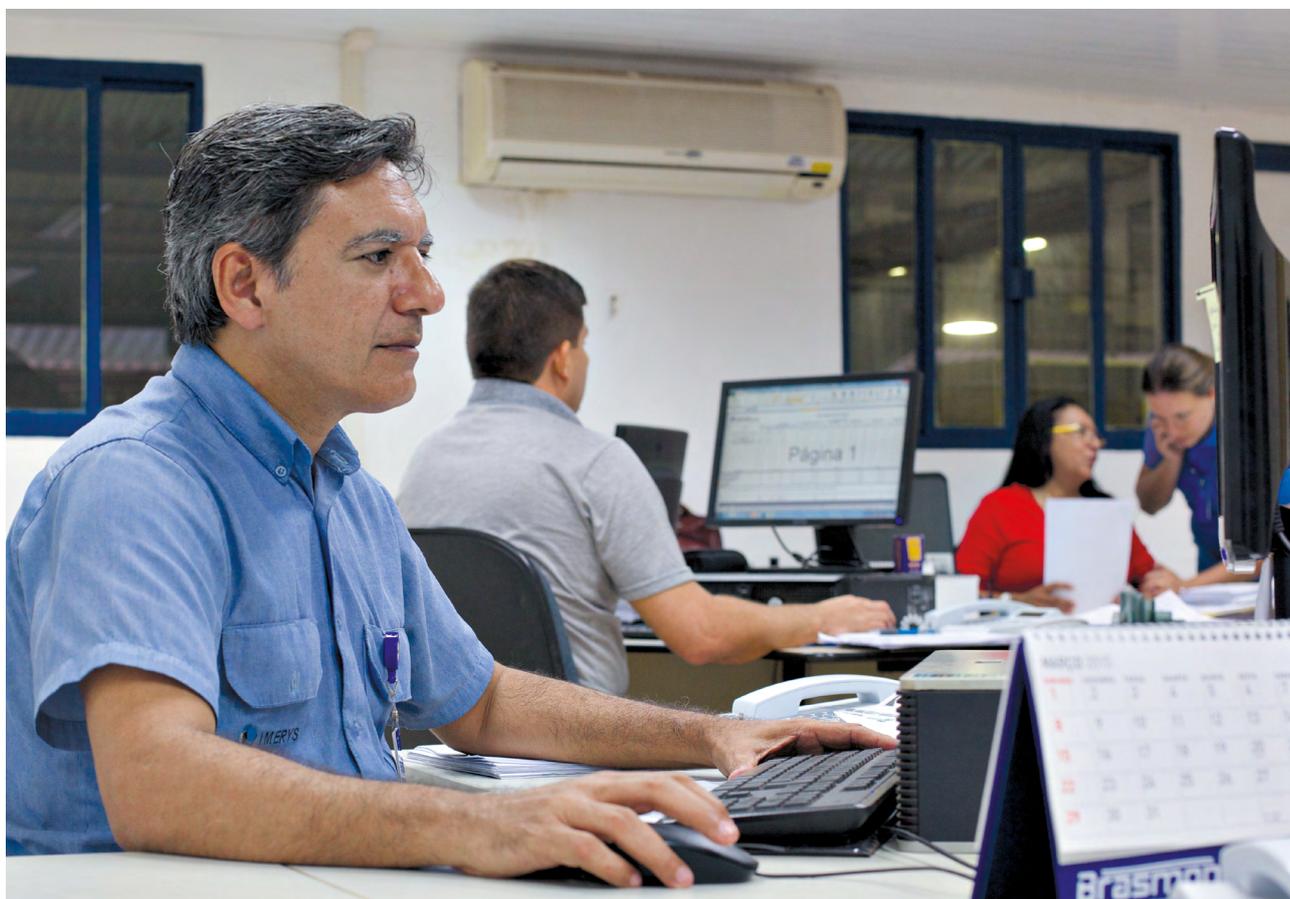
Ainsi, il est demandé à chaque entité du Groupe de tenir des livres comptables sincères et fidèles. Cette tenue est à la l'origine de décisions professionnelles responsables et éclairées ainsi que de la production

de rapports juridiques, financiers et réglementaires.

Cela revient à ne jamais dissimuler, modifier, falsifier ou déguiser la vraie nature de toute transaction. Il est également inacceptable d'exagérer, de faire des remarques désobligeantes, de s'engager dans des conjectures ou de décrire de façon inopportune des personnes ou des sociétés dans toute forme de rapport ou de communication.

Nous sommes tous tenus de nous assurer que les livres comptables sont conservés ou détruits conformément aux lois locales ainsi qu'aux politiques d'Imerys qui régissent la conservation des livres comptables.

—
La transparence est une preuve de notre engagement à respecter des normes élevées de gouvernance d'entreprise.
 —





LE RESPECT DES PERSONNES

Chaque salarié doit être considéré comme contribuant au succès d'Imerys et aux valeurs positives de sa communauté.

RESPONSABILISER NOS SALARIÉS : RESPECTER, ENCOURAGER ET VALORISER CHAQUE PERSONNE

Les droits de l'Homme, une valeur partagée

Respecter les conventions internationales

Nous respectons les droits de l'Homme internationalement reconnus, tels qu'ils sont exposés dans la [Déclaration universelle des droits de l'Homme](#) et les [Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#). Nous menons nos activités de façon à respecter les droits humains et la dignité de tous, notamment de nos salariés, sous-traitants et fournisseurs, ainsi que des communautés au sein desquelles nous sommes implantés.

Prendre les mesures témoignant de nos principes en matière de droits de l'Homme

Nous reconnaissons que nous avons la responsabilité de respecter les droits de l'Homme, de refuser d'être complices d'éventuelles violations de ces derniers et de donner l'accès aux recours opportuns aux communautés comme indiqué dans les [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Nous nous sommes pleinement engagés à prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la discrimination et éradiquer le travail des mineurs ainsi que le travail forcé.

Nous souhaitons nous assurer qu'en suivant nos principes, notre présence favorise des relations saines et évite les conflits partout où nous exerçons nos activités.

Développement des talents et des compétences

La gestion des talents et des compétences peut aider à responsabiliser les personnes, et à veiller sur leur santé ainsi que leur bien-être de façon générale. Elle est également essentielle pour fidéliser un personnel innovant, engagé et motivé.

Nous reconnaissons que nous avons la responsabilité de soutenir le développement des compétences, aussi bien techniques que managériales, de l'ensemble de nos salariés à tous les niveaux. Nous proposons donc à nos salariés une vaste gamme de programmes de formation et de développement.

Nous nous sommes engagés à accorder une attention particulière au développement de compétences de base, notamment la lecture, l'écriture et le calcul. Renforcer l'éducation permet en effet à chacun d'être davantage responsabilisé dans ses fonctions.

Diversité et inclusion

Favoriser la diversité au sein de nos équipes constitue l'un de nos engagements les plus importants. La diversité de notre personnel est également l'une de nos plus grandes forces. Nous souhaitons accepter pleinement cette diversité et créer une culture d'inclusion dans laquelle chaque salarié est valorisé pour ses connaissances, compétences, expériences ainsi que sa culture.

Nous encourageons les pratiques justes en matière d'emploi dans le monde entier, et nous offrons l'égalité des chances à tous nos employés.

Respect mutuel et interdiction de toute forme de harcèlement ou de discrimination

Nous devons nous traiter les uns les autres de façon professionnelle, sur la base du respect mutuel, de la confiance et de la dignité individuelle.

Nous ne tolérons aucune discrimination d'aucune forme envers nos salariés, sous-traitants ou candidats à l'emploi. Conformément à cet engagement, nous interdisons strictement le harcèlement sexuel ou toute forme de harcèlement ainsi que les

discriminations de toute sorte, notamment sur la base de l'âge, de la nationalité, de la religion, de l'orientation sexuelle, du statut marital, parental et familial, de l'ethnie, du handicap et de l'appartenance politique ou encore syndicale.

Dialogue social

Nous nous efforçons de tisser des liens justes, transparents et constructifs avec nos salariés et leurs représentants. Dans l'ensemble de nos implantations, nous respectons les droits de nos salariés à constituer ou à adhérer à des syndicats et à signer des conventions collectives.

Nous respectons également la liberté d'expression individuelle et collective des salariés conformément aux lois et réglementations applicables. Nous respectons leur capacité à prendre une décision éclairée, exempte de coercition, comme la loi le prévoit.

—
Chaque individu est un membre précieux de la communauté Imerys et mérite un respect et un traitement équitables.
 —





LE RESPECT DE LA PLANÈTE

L'avenir de notre planète et de ses habitants déterminera notre avenir en tant qu'entreprise. Nous voulons être considérés comme un acteur positif et responsable.

PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE : PROTÉGER ET ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Avec des implantations dans le monde entier, nous sommes conscients de l'importance du respect de l'environnement.

Nous souhaitons non seulement respecter les lois et réglementations environnementales applicables, mais également aller au-delà de ces obligations afin de protéger la planète grâce un comportement responsable en faveur de l'environnement.

L'amélioration continue de la performance environnementale fait partie intégrante de nos actions en faveur du développement durable. À travers une gestion environnementale solide, nous souhaitons évaluer et réduire les risques pour l'environnement et améliorer en permanence les mesures de contrôle afin de réduire les impacts néfastes de nos activités sur celui-ci.

Nous souhaitons réduire l'empreinte écologique du Groupe et assurer la pérennité de nos activités. À cette fin, nous mettons en oeuvre des technologies avancées et favorisons l'excellence opérationnelle afin d'optimiser l'utilisation durable des matières premières et autres ressources naturelles, comme les minéraux et l'eau.

Nous nous sommes engagés à intégrer les préoccupations pour notre environnement naturel dans nos stratégies et modèles commerciaux et à prendre des mesures concrètes pour apporter des solutions permettant la conservation de la biodiversité, sa restauration, son utilisation durable et une utilisation équitable des bienfaits qu'elle présente dans le respect de nos parties prenantes. Nous avons mis cet engagement en avant dans [Act4nature - Les entreprises pour la biodiversité](#)

De même, nous sommes déterminés à contribuer à réduire les impacts du changement climatique conformément à notre engagement dans le [French Business Climate Pledge - Les entreprises françaises s'engagent pour le climat](#). Nous sommes convaincus que l'accélération de la transition vers une économie à faible émission de carbone est le meilleur levier de croissance économique durable. Pour y parvenir, nous nous sommes engagés à agir et à adopter une stratégie de changement climatique qui couvrira chaque domaine : organisation, équipement, méthodes, technologie, approvisionnement, transport et énergies renouvelables. Nous mettons également nos capacités d'innovation au service d'une économie à faible émission de carbone et nous soutenons nos clients dans cette transition.

Nous engager pour le développement durable de notre planète nécessite des mesures concrètes.



LE RESPECT DES AUTRES

Les principes et pratiques les plus exigeants de transparence, d'éthique et d'intégrité nous permettent de construire avec nos partenaires et parties prenantes un futur positif et durable.

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR : S'ENGAGER AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES POUR UNE PÉRENNITÉ À LONG TERME

S'engager auprès des autorités locales

En tant que leader des spécialités à base de minéraux destinées à l'industrie avec des implantations dans le monde entier, nous sommes convaincus que notre engagement auprès des autorités publiques peut jouer un rôle constructif dans le processus de prise de décisions publiques. Toute activité de lobbying que nous entreprenons doit pleinement refléter les valeurs éthiques du présent Code. Les contributions à des partis politiques, à des professionnels de la politique ou à des institutions connexes sont totalement interdites⁽³⁾.

S'engager auprès des communautés locales

En intervenant dans le monde entier, les implantations et employés d'Imerys prennent part aux communautés locales et sont considérées comme

des représentants de l'ensemble du Groupe Imerys. Notre comportement éthique entretient la confiance de nos voisins et partenaires commerciaux locaux.

Nous souhaitons contribuer au développement socioéconomique des communautés qui entourent nos implantations en partageant nos talents et compétences, en particulier pour soutenir l'éducation et l'alphabétisation.

Appliquer les principes des droits de l'Homme dans les communautés dans lesquelles nous sommes implantés

Nous respectons et soutenons la dignité, le bien-être ainsi que les droits de nos salariés, de leurs familles et des communautés dans lesquelles ils vivent, ainsi que ceux d'autres personnes affectées par les opérations du Groupe.

Nous recherchons des opportunités pour apporter notre soutien à des efforts positifs de promotion d'une meilleure compréhension des valeurs des droits de l'Homme, en particulier en relation avec les communautés locales dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Conformément aux [Principes volontaires sur la](#)

(3) Par «contributions à des partis politiques, à des professionnels de la politique ou à des institutions connexes» nous entendons tout cadeau, prêt, toute avance ou tout dépôt en espèces ou en nature ou service de valeur, effectué pour financer les activités d'un parti politique, d'une organisation politique ou d'un candidat politique (ainsi que des membres de leurs familles et leur entourage). Ces activités comprennent toute élection à un poste national, fédéral, au niveau du pays, de l'État, de la province, municipal ou local, ou une initiative de vote politique (ex. un référendum) ou d'autres activités de levée de fonds en soutien à un parti politique, une organisation politique ou un candidat politique.

[sécurité et les droits de l'Homme](#), nous souhaitons travailler de façon constructive avec les gouvernements et les forces de sécurité afin de favoriser le respect des droits humains des personnes et communautés par les personnes qui protègent nos installations.

Une attention particulière portée aux transactions avec les pays sensibles

Nous sommes tous tenus de respecter l'ensemble des réglementations applicables, quel que soit le territoire sur lequel nous exerçons nos activités, notamment les réglementations couvrant les embargos, les sanctions économiques, le contrôle des exportations et importations, de même que les réglementations du commerce et anti-boycott.

Les équipes de vente et d'achat doivent notamment procéder à des examens attentifs avant d'accepter le bon de commande d'un client ou de passer un ordre d'achat afin de s'assurer que les transactions commerciales d'Imerys ne sont pas conclues avec des pays interdits et dans des domaines d'activité prohibés et/ou au bénéfice de personnes ou sociétés inscrites sur les listes de gels ou de sanctions.

Promotion d'une concurrence pleine et équitable

Notre engagement en faveur d'une concurrence pleine et équitable signifie que nous n'obtenons pas de marchés ou ne recherchons pas à entretenir de relations avec des clients en agissant illégalement ou en nous plaçons dans une situation de concurrence déloyale. Nous respectons pleinement les lois et réglementations antitrust, négocions de façon loyale avec les clients, fournisseurs et concurrents et respectons leurs droits.

Personne ne peut proposer ou accepter aucune sorte d'accord ou d'entente avec un quelconque concurrent susceptible de restreindre de quelque manière que ce soit la concurrence pleine et équitable pour la vente de produits ou services. Ce comportement comprend la fixation ou le contrôle des prix ; le truquage d'offres ; l'attribution de produits, marchés ou territoires ou encore la limitation de la fabrication, vente ou production de tout produit ou la prestation de tout service.

Chaque fois que nous sommes impliqués dans des activités de coopération commerciale ou dans d'autres situations dans laquelle une communication existe entre concurrents, clients ou fournisseurs, nous devons être particulièrement attentifs aux réglementations de la concurrence sur ces communications et activités communes.

Éviter les paiements irréguliers et les cadeaux commerciaux

Nous interdisons le versement de sommes d'argent, sous toute forme, ou un quelconque cadeau ou invitation de valeur à un agent public, français ou étranger, dans le but d'obtenir un marché ou d'assurer d'autres avantages commerciaux pour la société.

Nous interdisons également les paiements, cadeaux ou invitations de valeur à quiconque dans le secteur privé qui seraient destinés à encourager son bénéficiaire à enfreindre ses obligations envers son employeur.

Règles uniformes et équitables de concurrence ouverte

Nous nous sommes engagés à faire concurrence uniquement sur la base de la qualité des produits et services d'Imerys. Nous ne pouvons excuser aucune forme de corruption et nous respectons toutes les lois anti-corruption partout où Imerys opère. Ces dernières couvrent tous les paiements illégaux destinés à influencer le jugement de nos produits et services, à créer un avantage commercial irrégulier, à influencer le calendrier de transactions commerciales ou à porter préjudice à la réputation d'Imerys en se livrant à la corruption.

Pour les mêmes raisons, personne chez Imerys ne peut accepter, de la part d'un partenaire commercial ou non, un paiement, un cadeau ou une invitation qui pourrait ne serait-ce que donner l'impression d'influencer ses décisions ou obligations envers la société.



Paiements de facilitation

Les paiements de facilitation sont de petits paiements officieux effectués pour assurer ou accélérer l'exécution d'une action nécessaire ou de routine, que la personne qui effectue le paiement de facilitation n'a pas le droit d'effectuer. Ils peuvent être illégaux dans certains pays et localités.

Nous nous opposons aux paiements de facilitation, y compris lorsqu'ils ne sont pas interdits dans la juridiction dans laquelle ils sont effectués. Il s'agit là d'un exemple de l'engagement que nous avons pris de faire preuve d'exemplarité dans la préservation d'une conduite professionnelle éthique et ce, quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités.

Cependant, nous reconnaissons que les salariés peuvent être confrontés à des situations extrêmes, dans lesquelles le refus de tels paiements pourrait exposer les salariés, agents ou partenaires commerciaux d'Imerys, à des risques pour leur santé et sécurité. Aussi, lorsqu'un paiement de facilitation est effectué dans de telles circonstances, il doit être soigneusement reporté dans les dossiers et livres comptables.

Il est essentiel de traiter les autres en adoptant le sens le plus élevé d'éthique pour notre performance à long terme.

Prévenir et détecter les risques de corruption

Tous les employés et collaborateurs d'Imerys doivent adopter un comportement irréprochable et se conformer, dans le cadre de leurs activités, au dispositif de prévention et de détection de la corruption au sein d'Imerys. Ce dispositif est formalisé dans la politique anticorruption d'Imerys.

Le Groupe Imerys, dont la société mère est établie en France, est soumis aux dispositions de la loi française dite "Sapin 2" du 9 décembre 2016. La politique anticorruption d'Imerys constitue son code de conduite anticorruption au sens de l'article 17, II, 1° de cette loi.

Cette politique anticorruption définit et illustre les situations de corruption et de trafic d'influence que les employés et collaborateurs du Groupe sont susceptibles de rencontrer dans le cadre de leurs activités professionnelles. Elle expose les comportements interdits et renvoie aux politiques et procédures internes à suivre à ce titre: politique de recrutement, politique d'alerte et d'enquête internes, procédure cadeaux et invitations, procédure conflit d'intérêts.

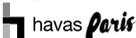
La politique anticorruption est consultable sur le *Blue Book* par l'ensemble des employés et collaborateurs de toutes les entités du Groupe. Elle est traduite dans les principales langues de travail du Groupe.

La politique anticorruption est également annexée aux Règlements intérieurs des entités françaises du Groupe Imerys.

| Code | Date | Version | Description des révisions |
|----------|------------|---------|------------------------------------|
| BC-CO-01 | 5/10/2018 | 8 | Révisions majeures du document |
| BC-CO-01 | 17/02/2020 | 9 | Mises à jour mineures |
| BC-CO-01 | 01/12/2020 | 10 | Mises à jour sur l'anti-corruption |

Crédits photo

Couverture. Réunion : Dominique Lecuivre – Imerys / Assistant de laboratoire : Imerys / Carrière : Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 1.** Alessandro Dazza: Michel Labelle. **Page 2.** Nicolas Grout – Imerys. **Page 4.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 5.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 6.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 7.** Georges Carillo – Imerys. **Page 8.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 9.** Imerys. **Page 10.** Imerys. **Page 11.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 12.** Dominique Lecuivre – Imerys. **Page 13.** Nicolas Grout – Imerys. **Page 14.** Howard Spiers – Imerys. **Page 15.** Imerys. **Page 16.** Fotolia.

Design et production :  havas paris



43, quai de Grenelle – F – 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 55 63 00 – Fax : +33 (0)1 49 55 63 01 – www.imerys.com
Société anonyme au capital-actions de 170 030 110,00 € – RCS Paris 562 008 151